

---

BMS PROCESS:	<b>Policies</b>
PHASE OF PROCESS:	<b>Sustainability</b>
TITEL:	<b>NAT.ENV.POL.Politique environnementale</b>

---

## Politique environnementale

Chez Coca-Cola HBC Suisse SA, nous sommes fermement convaincus que la protection de l'environnement est un élément important de notre succès à long terme et nous avons intégré cette conviction dans notre stratégie et notre politique d'entreprise. Nous nous efforçons d'améliorer continuellement nos performances environnementales afin de minimiser notre impact sur l'environnement local et mondial.

Nous souhaitons atteindre nos engagements environnementaux à long terme de la manière suivante :

- Mener ses activités dans le respect de toutes les lois et réglementations applicables ainsi que des accords volontaires (par exemple, remboursement de la taxe sur le CO<sub>2</sub>, empreinte CO<sub>2</sub> selon la norme ISO 14064-1) et appliquer ses normes environnementales internes élevées.
- Appliquer les normes environnementales de The Coca-Cola Company et de l'industrie, et prendre systématiquement en considération les besoins et les attentes de nos parties prenantes, partenaires et parties intéressées.
- Maintenir et améliorer continuellement notre système de gestion de l'environnement, y compris les opérations internes et externes, afin de garantir la responsabilité, la vérification interne et externe et l'audit conformément à la certification internationalement reconnue de la norme ISO 14001.
- Nous évaluons en permanence les impacts/risques et aspects/opportunités environnementaux et intégrons les objectifs environnementaux dans notre stratégie d'entreprise, qui est communiquée et mise en œuvre par le biais de l'accent mis sur la direction.
- Inclure des stratégies environnementales et des objectifs à court et à long terme dans son processus de planification des activités afin de s'assurer que la gestion de l'impact environnemental reste une partie intégrante de ses opérations.
- Fixer des objectifs environnementaux, contrôler les résultats et auditer les processus pour évaluer ses performances par rapport aux normes environnementales internes et externes.
- Fixer des objectifs environnementaux annuels mesurables pour toutes les opérations, et au niveau du groupe, afin de promouvoir une culture d'excellence environnementale, une culture d'amélioration continue et le respect des exigences.
- Promouvoir l'innovation en définissant clairement les rôles et les responsabilités, en formant nos employé(e)s et en mettant en place des mécanismes de participation et de partage des connaissances.
- Identifier et mettre en œuvre des moyens d'améliorer l'utilisation des matériaux et l'efficacité des ressources, de recycler les déchets et de prévenir la pollution.
- S'engager à protéger le climat en réduisant la consommation d'énergie et les émissions de liquides de refroidissement.
- S'engager à préserver les bassins versants en économisant l'eau, en traitant les eaux usées et en appliquant des normes de gestion de l'eau.
- Promouvoir les emballages durables en allégeant, supprimant et remplaçant les matériaux d'emballage, en recyclant les emballages, en utilisant des matériaux recyclés, en augmentant la part des solutions sans emballage et rechargeables.
- Comprendre notre rôle dans l'économie circulaire et prendre des mesures pour réduire les déchets dans le cadre du programme "Monde sans déchets" du système Coca-Cola.
- Encourager et donner les moyens à nos employé(e)s d'identifier et d'agir sur les possibilités d'améliorer les performances environnementales et la gestion des déchets dans les domaines où ils travaillent.
- S'engager activement et établir des partenariats avec des entités publiques et privées, y compris des gouvernements, des organisations non gouvernementales, d'autres entreprises, des fournisseurs, des universitaires, des communautés locales, pour faire progresser la sensibilisation à la gestion de l'environnement, les initiatives et la réduction de notre empreinte écologique.
- Communiquer de manière transparente ses exigences et ses performances environnementales aux parties prenantes ainsi qu'en interne et en externe.

Nous nous engageons à respecter la politique environnementale de Coca-Cola HBC Suisse SA et à assurer la réussite de nos stratégies et de nos objectifs. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur de Coca-Cola HBC Suisse SA, à tous les niveaux et dans toutes les fonctions, est responsable de la mise en œuvre de cette politique et des programmes correspondants.

Thomas Krennbauer  
General Manager

Brüttsellen, 01.09.2022